

La Confédération a revu son système d'attribution des subventions aux ONG. Les plus grosses d'entre elles perdront des plumes, et les petites doivent désormais s'allier. Réactions

Chambardement pour les ONG

CHRISTOPHE KOESSLER

Suisse ► La décision était dans l'air depuis la fin de l'année passée, mais elle n'a été annoncée officiellement que le 2 juillet dernier. Les règles concernant l'attribution des subventions des ONG suisses par la Direction du développement et de la coopération (DDC) ont été revues drastiquement. Le gâteau de près de 120 millions de francs par année octroyé par la Confédération sera redécoupé d'ici à 2021.

Désormais, les programmes des plus grosses œuvres d'entraide actives dans les pays du Sud ne pourront être financés qu'à hauteur de 30% (contre 50% jusqu'à présent). Qui plus est, un plafond a été fixé à huit millions de francs. Quant aux organisations plus petites, elles devront désormais former des alliances, et présenter un programme commun autour d'un thème ou d'une zone géographique pour pouvoir toucher des contributions publiques. Ce chamboulement est mal vécu par les grandes œuvres d'entraide et plonge les plus modestes dans l'incertitude.

«Corriger les inégalités»

«Cette réforme fait suite à une évaluation indépendante mandatée par la DDC en 2017, explique Frédéric Noirjean, chef de division adjoint des Partenariats institutionnels à la DDC. Nous souhaitons un système d'attribution des contributions de programmes transparent et compréhensible, qui soit équitable pour chaque ONG suisse.» Aujourd'hui, certaines organisations reçoivent jusqu'à 50% du montant de leurs programmes, et d'autres seulement 10 à 20%. «Il fallait corriger ces inégalités.» Ainsi, les associations plus modestes pourraient y gagner au change. D'autre part, la DDC désirait soutenir de nouvelles organisations, mais ne pouvait le faire en raison des restrictions budgétaires décidées par la Confédération ces dernières années. Enfin, l'imposition d'alliances aux organisations petites et moyennes répond à un double objectif: créer des synergies entre elles et alléger le travail administratif de la DDC, qui peut ainsi limiter le nombre de



Avec une perte de 2,3 millions de francs par année à partir de 2021, Helvetas devra probablement revoir à la baisse certains de ses projets financés avec l'aide de la DDC. Ici, un programme d'aide aux paysans au Kirghizistan. KEYSTONE

rencontres avec celles-ci par exemple.

La pilule est difficile à avaler pour Alliance Sud, qui regroupe six des plus grandes ONG suisses actives dans les pays du Sud: «De nombreux projets devront être réduits ou abandonnés par plusieurs de nos membres. C'est un coup dur. L'étude indépendante mandatée par la DDC avait reconnu la validité des partenariats existants et n'avait pas demandé une révision du système d'attribution actuel», réagit Mark Herkenrath, directeur de la faitière. «Ces changements n'étaient pas nécessaires et créent des incertitudes inutiles», estime-t-il.

Pertes de plus de 2 millions

Helvetas sera l'une des plus touchées. Elle perdra 2,3 millions par année dès 2021 (sur un

budget total d'environ 140 millions). «Ce trou va faire mal. Nous commençons à anticiper et à réduire nos coûts et à chercher de nouvelles sources de financement. Il est encore difficile de savoir de quelle manière cette décision va affecter les bénéficiaires de projets», indique Patrick Schmitt, respon-

sable du bureau romand de l'ONG. «S'il est souhaitable que d'autres organisations puissent avoir accès aux subventions, le même résultat aurait pu être obtenu en augmentant le pourcentage du Revenu national brut consacré à la coopération à 0,5% comme l'a demandé le parlement (0,45% sont prévus pour

2021-2024, nldr). D'autant que la Confédération dégage des excédents chaque année. Cette décision a été prise au détriment d'un travail qui a fait ses preuves ces dernières années.»

A Caritas, qui perdra elle aussi 2,5 millions de francs par an (sur un budget d'environ 65 millions consacrés aux pays

FAVORISER LES FIRMES PRIVÉES?

Pour Alliance Sud, cette réforme du financement des ONG s'inscrit dans le cadre d'un changement d'orientation souhaité de la politique fédérale en matière de coopération internationale. Le nouveau Message du Conseil fédéral sur ce thème pour la période 2021-2024, actuellement en consultation (lire notre édition du 24 mai), souhaite établir un lien plus étroit avec les intérêts de l'économie suisse et prévoit d'élargir les partenariats de la DDC avec des entreprises. La stagnation et la réorganisation

de la manne prévue pour les ONG préparerait une plus forte intégration des firmes privées au travail de la DDC, explique Mark Herkenrath. «Dans le texte du Message, on peut lire dans une note que les contributions de la DDC à des projets d'entreprises seraient prises sur le crédit cadre destiné aux pays du Sud», précise le directeur d'Alliance Sud. «De l'argent sera disponible d'autant que la Confédération a prévu des coupes, notamment avec le retrait de la DDC d'Amérique latine.» CKR

du Sud), la réaction est identique. «Cet argent nous était très utile car nous pouvions le destiner à des projets pour lesquels nous recevons moins de donations», ajoute Hugo Fasel, directeur de Caritas Suisse. Il espère trouver d'autres financements sur le plan international. Une mission rendue plus difficile depuis que l'Union européenne (UE) a coupé au début de cette année les subventions humanitaires aux ONG suisses. «Ce qui me rend le plus mécontent, c'est que le Département fédéral des affaires étrangères n'a pas protesté face à l'UE en demandant l'application du principe de réciprocité et d'égalité de traitement, puisque la Suisse finance encore, elle, des associations européennes», tempête-t-il.

Vers des fusions?

Du côté des plus petites organisations, on s'interroge sur la nouvelle obligation de créer des alliances. «Nous ne pouvons que souscrire au principe de renforcement des collaborations, c'est ce que nous promovons aussi au sein de notre fédération», commente Alexandre Cavin, secrétaire général de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco). «Mais cela crée une grosse difficulté pour certaines ONG. Surtout pour celles qui travaillent sur des thématiques plus rares, comme par exemple le soutien aux médias dans les pays du Sud.» Il souligne que les délais sont très courts – les premiers projets d'alliance devant être présentés avant la fin août.

Ce nouveau système favorisera-t-il vraiment les synergies ou s'agit-il d'une contrainte bureaucratique de plus, qui alourdira leur travail? Difficile à dire pour nos interlocuteurs. «La DDC dit que cela améliorera l'efficacité. Vraiment? Ce qui est sûr c'est que cela constitue un report de charge de travail de la DDC vers les ONG», estime Mark Herkenrath. Au delà, cette obligation pourrait avoir des conséquences durables pour le secteur des ONG en Suisse, estime Hugo Fasel: «Il est probable que ces coopérations plus étroites se termineront en fusions. Cela va produire une profonde restructuration.» I

*Swissaid, Action de carême, Helvetas, Pain pour le prochain, Caritas, Eper.

L'Histoire, pour «décoloniser» le passé

Sénégal ► Parution très attendue dans le pays, les premiers volumes de l'«Histoire générale du Sénégal» ont été présentés cette semaine au président.

Le Sénégal s'est lancé dans la publication d'une volumineuse «Histoire générale du Sénégal». Ce projet éditorial sans précédent soutenu par l'Etat a pour vocation de «décoloniser» la vision du passé de cette ancienne colonie française d'Afrique de l'Ouest. Les cinq premiers volumes de cette somme, qui doit en compter vingt-cinq au total, ont

été présentés mardi au président Macky Sall, a-t-on appris mercredi après de la présidence sénégalaise et de la communauté des chercheurs. Le dirigeant avait souligné l'importance de ce projet lors de sa prestation de serment pour un second mandat le 2 avril.

«Il y a une impérieuse nécessité de décoloniser notre histoire en la maîtrisant et en reconstituant par nous-mêmes et pour nous-mêmes le récit authentique de notre passé», avait-il déclaré à cette occasion. L'une des «finalités essentielles» de ce travail est de servir de base à une refonte des pro-

grammes scolaires, selon le président. «Au lieu de nous apprendre les Charlemagne et autres, ça sera l'occasion de faire connaître cette histoire dans les écoles primaires, les collèges et les universités», a-t-il expliqué. «Ne l'oublions pas, l'esclavage et la colonisation ont eu comme sous-bassement la négation de l'histoire, de l'âme et de la raison du peuple noir», a-t-il poursuivi.

Les premiers volumes publiés portent sur la préhistoire, l'Antiquité, la construction de l'espace territorial sénégalais entre le XI^e et le XVI^e siècle,

l'action des rois et des marabouts entre le X^e et le XX^e siècle, les luttes coloniales et la consolidation du pouvoir colonial entre 1817 et 1914 ou encore la grève des cheminots de 1938, durement réprimée. Les vingt autres volumes doivent être publiés d'ici 2024, à raison de cinq tomes par année, a expliqué Mor Ndao, chef du département d'Histoire de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar et membre de la commission de rédaction. Ce projet fait «l'état des lieux explorés par l'historiographie» et permettra de «décoloniser une partie de l'histoire», jusqu'ici en

grande partie «tributaire des archives écrites laissées par les colonisateurs français», a souligné M. Ndao.

L'exercice de réécriture s'appuie sur des sources multiples, dont «des traditions orales et familiales, la toponymie, l'archéologie et les épopées, à travers une approche critique», a-t-il ajouté. Le projet, initié en 2013, est dirigé par le professeur agrégé d'histoire Iba Der Thiam, également ancien ministre et ancien député. Soutenu par l'Etat et bénéficiant du concours de chercheurs parfois bénévoles, son coût n'a pas été rendu public. ATS